BOUSQUET & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CAP ENERGIE

43 rue Rene Dingeon
80100 ABBEVILLE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport sur les comptes annuels

S.A. au capital de 600 000 Euros - Inscrite au tableau de l'Ordre des Régions d'Amiens et de Lille - RCS Abbeville B 379 138 464

SIÈGE SOCIAL
1 rue Rose Bertin - BP 90312
Parc d'Activités Les Deux Vallées
80103 ABBEVILLE Cedex
Tél : 03 22 29 68 68
Fax : 03 22 29 68 20 -03 22 29 68 47

13 place du Général Leclerc
80120 RUE
Tél : 03 22 25 02 11
Fax : 03 22 25 76 96

9 rue du Pont Neuf
62390 AUXI LE CHATEAU
Tél : 03 21 04 58 99
Fax : 03 21 04 58 98

BOUSQUET & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CAP ENERGIE
Siège social à 43 rue Rene Dingeon
80100 ABBEVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAP ENERGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A. au capital de 600 000 Euros - Inscrite au tableau de l'Ordre des Régions d'Amiens et de Lille - RCS Abbeville B 379 138 464

SIÈGE SOCIAL
1 rue Rose Bertin - BP 90312
Parc d'Activités Les Deux Vallées
80103 ABBEVILLE Cedex
Tél : 03 22 29 68 68
Fax : 03 22 29 68 20 -03 22 29 68 47

13 place du Général Leclerc
80120 RUE
Tél : 03 22 25 02 11
Fax : 03 22 25 76 96

9 rue du Pont Neuf
62390 AUXI LE CHATEAU
Tél : 03 21 04 58 99
Fax : 03 21 04 58 98

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés à l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Abbeville, le 13 juin 2018
Le Commissaire aux Comptes

SA BOUSQUET & Associés
Gauthier BRUNET



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS
ACTIF

Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION

En Euro

	Exercice N 01/2017 - 12/2017			Exercice N - 1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	01/2016 - 12/2016
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	33 753.67	20 216.44	13 537.23	20 287.97
Frais recherche & développement				
Concessions, brevets, droits	2 000.00		2 000.00	
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	385 872.77		385 872.77	108 852.77
Constructions	5 632 374.54	1 789 164.15	3 843 210.39	2 502 108.32
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	1 632 631.35	1 383 310.95	249 320.40	202 271.10
Autres immobilisations corporelles	929 936.11	685 899.42	244 036.69	271 496.77
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	102 606.89		102 606.89	
Avances et acomptes sur immob. corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations	10 000.00		10 000.00	10 000.00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	57 338.65		57 338.65	44 631.90
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 759.12		49 759.12	45 369.47
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	**8 836 273.10**	**3 878 590.96**	**4 957 682.14**	**3 205 018.30**
Stocks et en-cours				
Stock mat. premières et autres approv.	147 323.59		147 323.59	136 241.16
Stock En cours de prod. (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	61 959.04		61 959.04	77 300.77
Stock marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 693 415.27	18 380.53	1 675 034.74	1 237 936.03
Autres créances	690 825.51		690 825.51	650 675.30
Valeurs mobilières de placement	60 644.85		60 644.85	60 644.85
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	971 548.45		971 548.45	800 324.15
Charges constatées d'avance	125 654.38		125 654.38	109 652.21
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	**3 751 371.09**	**18 380.53**	**3 732 990.56**	**3 072 774.47**
Charges à répartir sur plusieurs exercises (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**12 587 644.19**	**3 896 971.49**	**8 690 672.70**	**6 277 792.77**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS
PASSIF

En Euro

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**

	Exercice N 01/2017 - 12/2017	Exercice N - 1 01/2016 - 12/2016
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	340 884.65	334 581.95
Report à nouveau	1 538 893.75	1 720 086.47
Résultat de l'exercice	**211 515.67**	**(210 183.00)**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Legs et donnations		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	36 741.27	72 033.64
Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)	(19 650.81)	(19 650.81)
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	253 743.66	270 029.99
Provisions réglementées	94 532.45	94 532.45
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS - TOTAL I	**2 456 660.64**	**2 261 430.69**
Provisions pour risques	105 337.95	160 675.87
Provisions pour charges	72 932.00	72 932.00
Fonds dédiés sur subventions d'investissement	411 446.00	
Fonds dédiés sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES - TOTAL II	**589 715.95**	**233 607.87**
Dettes (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit (5)	3 615 913.91	2 048 878.60
Emprunts et dettes financières diverses (6)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 732.88	342 190.58
Dettes fiscales et sociales	1 501 981.58	1 374 451.50
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	23 017.74	11 011.31
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	650.00	6 222.22
DETTES - TOTAL III	**5 644 296.11**	**3 782 754.21**
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**8 690 672.70**	**6 277 792.77**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES
ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

En Euro

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**

	Exercice N **01/2017 - 12/2017**	Exercice N - 1 **01/2016 - 12/2016**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	966 592.82	978 867.06
Variations des stocks matières premières et autres approv.	(11 082.43)	(40 719.20)
Autres achats et charges externes	2 430 357.51	2 287 613.10
Impôts, taxes et versements assimilés	302 870.23	243 814.86
Salaires et traitements	6 819 823.09	6 429 072.15
Charges Sociales	2 228 191.16	2 108 962.17
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	398 945.11	350 445.17
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		
Sur Actif circulant : dotation aux dépréciations		2 284.00
Pour risques et charges : dotation aux provisions		
Autres charges	11 430.91	744.68
TOTAL I	**13 147 128.40**	**12 361 083.99**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intéret et charges assimilées	64 581.82	55 888.00
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**64 581.82**	**55 888.00**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	58 913.82	26 890.14
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	705.39	2 500.00
TOTAL IV	**59 619.21**	**29 390.14**
Impôts sur les sociétés (V)	424.00	15 795.00
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	411 446.00	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	**13 683 199.43**	**12 462 157.13**
Solde créditeur = excédent	**211 515.67**	
TOTAL GENERAL	**13 894 715.10**	**12 462 157.13**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS
ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

En Euro

Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION

	Exercice N 01/2017 - 12/2017	Exercice N - 1 01/2016 - 12/2016
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	88 473.17	47 236.35
Production vendue - Prestations de services	4 410 979.02	3 770 929.56
Production vendue - Divers	1 546 703.81	1 455 232.33
Production stockée ou déstockage de production	(15 341.73)	65 565.62
Production immobilisée	45 242.95	1 186.50
Dotations et produits de tarification	3 126 213.28	2 667 573.54
Subventions d'exploitations et participations	222 665.75	205 063.33
Reprises sur amortissements et provisions	61 607.02	301.49
Transferts de charges	384 324.43	244 903.83
Autres produits	3 959 172.49	3 744 278.61
TOTAL I	**13 830 040.19**	**12 202 271.16**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en communs (II)		
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières		
Valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus, autres	2 908.40	4 223.58
Reprises sur provisions		152.85
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**2 908.40**	**4 376.43**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion de l'exercice courant		
Sur opérations de gestion des exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	61 766.51	45 326.54
Reprises/provisions réglementées - Couverture BFR		
Reprises/provisions réglementées - Renouvellement Immos		
Reprises/provisions réglementées- Plus-values nettes d'actif		
Reprises sur autres provisions réglementées		
Transferts de charges		
TOTAL IV	**61 766.51**	**45 326.54**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV+V)	13 894 715.10	12 251 974.13
Solde débiteur = déficit		**210 183.00**
TOTAL GENERAL	**13 894 715.10**	**12 462 157.13**

SA BOUSQUET et ASSOCIÉS

Abbeville, le 8 juin 2018

	CAP ENERGIE
	ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, dont le total est de 8 690 672.70€ et au compte de résultat de l'exercice, dont le total produits est de 13 894 715,10€ et dégageant un excèdent de 211 515.67€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes : Elément 1, Elément 2, Elément 3, Elément 4, Elément 5, Elément 6, ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 8 juin 2018 par le Conseil d'Administration de CAP ENERGIE.

Abbeville, le 8 juin 2018

	CAP ENERGIE
	ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices

et conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, et l'arrêté du 12/11/2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux Etablissements Sanitaires et Médicosociaux privés ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, toutefois pour les dossiers pour les activités sociales des ESAT et la Section d'Accueil de Jour l'amortissement ne commence à courir qu'à compter du 1er Janvier suivant la date d'acquisition de l'immobilisation.

b) Participations :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks :

Les stocks font l'objet d'une évaluation en fin d'année.

d) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Changement de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

f) Litiges prud'homaux :

Des litiges prud'homaux ont fait l'objet d'une décision en première instance, défavorable pour notre association.

L'Association a procédé à des provisions pour litiges prud'homaux :

- 58 939.35€ dans le litige Tessaro.
- 46 398.60€ dans le litige Camisassi

g) Compte courant d'associé :

Le conseil d'administration a décidé de faire des avances au profit de la SARL CAP INTERIM à hauteur de 85 000€.

Abbeville, le 8 juin 2018

	CAP ENERGIE
	ELEMENT 2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Tableau des immobilisations

Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2017 à 12/2017

Immobilisations	Immobilisations au 1er Janvier 2017	Acquisitions de l'Exercice 2017	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2017	Immobilisations au au 31 Décembre 2017
Immobilisations incorporelles				
201 Frais d'établissement	**33 753.67**	**0.00**	**0.00**	**33 753.67**
20130000 Frais d'évaluation	33 753.67	0.00	0.00	33 753.67
203 Frais de recherche et de développement	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
205 Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	**0.00**	**2 000.00**	**0.00**	**2 000.00**
20500000 Concessions et droits similaires, b	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00
206 Droit au bail	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
208 Autres immobilisations incorporelles	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
Immobilisations corporelles				
211 Terrains	**108 852.77**	**277 020.00**	**0.00**	**385 872.77**
21110000 Terrains nus	108 852.77	0.00	0.00	108 852.77
21150000 Terrains bâtis	0.00	277 020.00	0.00	277 020.00
212 Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
213 Constructions sur sol propre	**4 070 089.05**	**1 563 385.77**	**1 100.28**	**5 632 374.54**
21310000 Bâtiments	3 325 114.63	1 433 407.39	0.00	4 758 522.02
21350000 Installations générales, agencement	744 974.42	129 978.38	1 100.28	873 852.52
214 Constructions sur sol d'autrui	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
215 Installations, matériel et outillage techniques	**1 660 757.58**	**159 285.75**	**187 411.98**	**1 632 631.35**
21531000 Installations à caractère spécifiqu	29 605.00	0.00	0.00	29 605.00
21540000 Matériel	1 608 205.53	159 285.75	187 411.98	1 580 079.30
21570000 Agencements et aménagements du maté	22 947.05	0.00	0.00	22 947.05
218 Autres immobilisations corporelles	**926 646.54**	**98 149.40**	**94 859.83**	**929 936.11**
21810000 Installations générales, agencement	92 914.39	16 777.17	47 168.16	62 523.40
21820000 Matériel de transport	507 813.87	49 758.28	47 416.58	510 155.57
21830000 Matériel de bureau et matériel info	142 245.82	10 314.95	0.09	152 560.68
21840000 Mobilier	183 672.46	21 299.00	275.00	204 696.46
Dont Matériel de transport (2182)	**507 813.87**	**49 758.28**	**47 416.58**	**510 155.57**
21820000 Matériel de transport	507 813.87	49 758.28	47 416.58	510 155.57
Dont Matériel de bureau (2183)	**142 245.82**	**10 314.95**	**0.09**	**152 560.68**
21830000 Matériel de bureau et matériel info	142 245.82	10 314.95	0.09	152 560.68
TOTAL GENERAL	6 800 099.61	2 099 840.92	283 372.09	8 616 568.44

Abbeville, le 8 juin 2018

	CAP ENERGIE
	ELEMENT 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CA Tableau des amortissements

Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2017 à 12/2017

Amortissements	Amortissements cumulés 2016	Dotations de l'Exercice 2017	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2017	Amortissements Cumulés 2017
Amortissements des immobilisations incorporelles				
2801 - Frais d'établissement	13 466	6 751		20 216
2803 - Frais de recherche et de développement				
2805 - Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.				
2806 - Droit au bail				
2807 - Fonds commercial (établissements privés)				
2808 - Autres immobilisations incorporelles				
Amortissements des immobilisations corporelles				
2811 - Terrains				
2812 - Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure				
2813 - Constructions sur sol propre	1 567 981	229 866	8 683	1 789 164
2814 - Constructions sur sol d'autrui				
2815 - Installations, matériel et outillage techniques	1 458 486	96 806	171 981	1 383 311
2818 - Autres immobilisations corporelles	655 150	83 468	52 718	685 899
28182 - dont matériel de transport	389 455	42 082	43 077	388 461
28183 - dont matériel de bureau	93 823	17 615	0	111 438
- dont matériel informatique				
TOTAL GENERAL	**3 695 083**	**416 890**	**233 382**	**3 878 591**

Abbeville, le 8 juin 2018

CAP ENERGIE

ELEMENT 4

ETAT DES PROVISIONS

CA Tableau des provisions, dépréciation, fonds dédiés et réserves de compensation

Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2017 à 12/2017

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants 2016	Dotations de l'Exercice 2017	Reprises de l'Exercice 2017	Montants 2017
Réserves de Compensation				
10686 - Des Déficits d'Exploitation	20 756		699	20 057
10687 - Des Charges d'Amortissement				
Provisions Réglementées				
141 - Destinées à la Couverture du Besoin en Fonds de Roulement	31 500			31 500
142 - Pour Renouvellement des Immobilisations	20 000			20 000
144 - Provisions pour impôts (établissements privés)				
145 - Amortissements Dérogatoires				
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)				
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)				
148 - Autres provisions réglementées	43 033			43 033
14861 - dont réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Immobilisé				
14862 - dont réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Circulant	43 033			43 033
Provisions pour Risques et Charges				
151 - Provisions pour Risques	160 676		55 338	105 338
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (ets privés)				
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)				
157 - Provisions pour Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	38 101			38 101
158 - Autres Provisions pour Charges	34 831			34 831
Dépréciations				
29 - Dépréciation des Immobilisations				
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours				
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	24 650		6 269	18 381
59 - Dépréciation des Comptes Financiers				
Fonds Dédiés				
194 - Sur Subventions de Fonctionnement		411 446		411 446
195 - Sur Dons Manuels Affectés				
197 - Sur Legs et Donations Affectés				
TOTAL GENERAL	**373 546**	**411 446**	**62 306**	**722 686**

Abbeville, le 8 juin 2018

	CAP ENERGIE
	ELEMENT 5

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

CA Etat des Échéances des Créances et des Dettes

Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2017 à 12/2017

Libellé	Montant brut 2017	1 an au plus	Plus d'un an
CREANCES (a)			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations(25-26)	10 000	10 000	
Prêts (274)			
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	107 098	107 098	
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	1 693 415	1 693 415	
Autres créances clients (4096,4097, etc)	192 335	192 335	
Personnel et comptes rattachés (421,)	693	693	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	151	151	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	497 646	497 646	
Autres			
Charges constatées d'avance (486)	125 654	125 654	
TOTAL CREANCES	2 626 993	2 626 993	

DETTES (b)	Montant Brut	1 an au plus	plus d'un an - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (161)				
Autres emprunts obligataires (163)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)	3 615 914	259 313	1 171 290	2 185 311
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	502 733	502 733		
Personnel et comptes rattachés (421,)	572 492	572 492		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	581 022	581 022		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	348 468	348 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)				
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	17 675	17 675		
Produits constatés d'avance (487)	650	650		
TOTAL DETTES	5 638 954	2 282 353	1 171 290	2 185 311

Abbeville, le 8 juin 2018

	CAP ENERGIE
	ELEMENT 6

h) Liste des sociétés dans lesquelles l'Association détient 100% du capital des sociétés suivantes :

- SARL Cap Intérim :

Capital social :	10 000€
Total capitaux propres :	227 643€
Résultat de la période :	113 685€

i) Entrée de Cap Energie au capital de la SCI « Le Walde » immatriculée au 8/12/2016. l'association Sanicollect Hauts-de-France est associée de Cap Energie dans la constitution de cette SCI, le montant du capital social est fixé à 2000€, réparti de de la façon suivante :

- 1990 parts d'un montant d'un Euro chacune à l'association Cap Energie.
- 10 parts d'un montant d'un Euro chacune à l'association Sanicollect Hauts-de-France

j) Engagements financiers :

Engagement donnés :

Hypothèque conventionnelle sur le terrain sis Le Tréport (76) lieudit « Sainte-Croix » : 300 000€

Hypothèque conventionnelle de 1er rang sur les biens immobiliers bâtis et non bâtis sis 595 rue Louis Breguet à Calais (62), au profit du Crédit Coopératif à hauteur de : 400 000€

Bâtiment du Siège Social au 43 rue René Dingeon à Abbeville, pour l'emprunt de 745000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif, privilège préteur de deniers et hypothèque complémentaire à hauteur de 100% du montant emprunté.

Cautionnement solidaire apporté à DEFITH60 le 10 décembre 2013 pour un emprunt bancaire de 25000€ à 3,68% sur 60 mois à hauteur de 12500€ en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires, pour le financement de l'achat d'une table aspirante.

Bâtiment 195 rue Louis Breguet à Calais, pour l'emprunt de 1 800 000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif, privilège de préteur de deniers à hauteur de 50% soit : 900 000€

Engagement reçus :

Garantie solidaire de la commune du Tréport pour l'emprunt souscrit au Crédit Coopératif relatif au bâtiment du Tréport soit : 350 000€

Caution bancaire du Crédit Coopératif au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations délivré le 15/10/2005 pour une durée de 27 ans pour un emprunt d'un montant initial de 828 000€, capital restant dû au 31/12/2017 : 465 626,41€

Garantie de la ville de Calais pour l'emprunt de 1 800 000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif pour le bâtiment sis au 195 rue Breguet, Calais soit : 900 000€